



# Saint-Perpignan-Sud Jean-Bosco

**Les Paroisses de Saint-Paul du Moulin-à-Vent,  
des Saints-Julien-et-Baselice de Villeneuve-de-la-Raho,  
la Chapelle Saint-Vincent-de-Paul vous informent**

N° 22

## OFFRIR UNE MESSE POUR LES DEFUNTS

Le mois de novembre est traditionnellement le mois de prière pour les défunts. L'Eglise a toujours vu dans la célébration de la Messe le moyen privilégié de prière pour les âmes du purgatoire.

**Pourquoi les défunts ont-ils besoin que l'on fasse célébrer des messes à leur intention ?** Le Catéchisme de l'Eglise Catholique nous rappelle que lorsque l'âme meurt dans la grâce de Dieu (en paix avec Dieu et les hommes), mais qu'à cause de son péché elle a encore besoin de purification, elle connaît l'état du purgatoire. Dans cet état, l'âme séparée du corps, ne peut plus rien faire pour elle-même. Mais nous, nous pouvons prier pour elle. Notre amour est actif jusque dans l'au-delà. Ainsi, par nos jeûnes, nos prières, nos bonnes actions, mais surtout par la célébration de l'Eucharistie, nous pouvons demander des grâces pour les défunts. Le concile Vatican II dit : « *La pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés, est une pensée saine et pieuse* ». L'Eucharistie qui actualise l'offrande que Jésus a faite de lui-même à son Père, contient tout le trésor spirituel de l'Eglise, en fait son unité tout entière. Sa fécondité est inestimable. Aussi, on ne peut rien faire de mieux (ni même d'aussi bien) pour un défunt que de faire célébrer une ou des messes pour lui.

**Comment faire ?** Pour faire célébrer une Messe, je m'adresse au secrétariat de la paroisse (ou du prêtre) le plus tôt possible et je précise le nom du (des) défunt(s). Le prêtre s'appliquera à offrir la Messe à l'intention demandée.

**Mais, pourquoi paye-t-on pour faire célébrer une messe ?** Le mot « payer » est maladroit. Il faudrait plutôt dire « offrir ». Et cette offrande participe à l'engagement de notre personne que nous mettons dans la prière de la messe. La messe n'est autre que le sacrifice du Christ et qui dit « sacrifice », dit « oblation ». Ainsi, ma participation financière m'invite à me donner moi-même selon mes joies, mes peines, le fruit de mon travail... comme le fit la veuve dont parle Jésus dans l'Evangile. Bien sûr, on peut aussi ne rien donner pour faire dire une messe, ou donner moins ou autrement. Quelle que soit mon offrande, ma participation me permet de pratiquer la charité. Par ma participation financière, je m'associe à la vie de l'Eglise et plus particulièrement à la vie du prêtre qui célèbre la Messe. Toutefois, le prêtre ne perçoit pas toutes les intentions pour lui. Le droit canonique prévoit un honoraire par jour par prêtre (même si le prêtre célèbre plusieurs messes ou reçoit plusieurs intentions). Dans un souci d'équité, dans notre diocèse, chaque prêtre perçoit 25 honoraires par mois. Le reste des offrandes est redistribué auprès des prêtres qui ne reçoivent pas suffisamment d'intentions.

Les offrandes conseillées par notre évêque sont : 17 € pour une messe, 170 € pour une neuvaine (neuf messes quotidiennes consécutives), 530 € pour un trentain (trente messes quotidiennes consécutives).

Abbé Samuel Delmas +



**BULLETIN D'INFORMATION**

**NOVEMBRE 2019**

**2, rue du Perthus**

**66100 PERPIGNAN**

**04 68 50 36 18**

**[www.perpignansud.blogspot.fr](http://www.perpignansud.blogspot.fr)**

## CONTACTS

**Abbé Samuel Delmas, curé**

06 50 16 25 30

[abbé.delmas@gmail.com](mailto:abbé.delmas@gmail.com)



**Saint-Paul - Moulin-à-Vent**

04 68 50 36 18

[paroisse.saint-paul@hotmail.fr](mailto:paroisse.saint-paul@hotmail.fr)



**Villeneuve-de-la-Raho**

07 67 23 57 87

[guiraohuguette@outlook.fr](mailto:guiraohuguette@outlook.fr)



**Saint-Vincent-de-Paul**

04 68 55 30 94

[joseph-paris@orange.fr](mailto:joseph-paris@orange.fr)



# AUX SOURCES DE LA FOI

CATÉCHÈSE BAPTISMALE DE SAINT CYRILLE DE JÉRUSALEM (IV<sup>ème</sup> s.)

## La transmission du Symbole

2<sup>ème</sup> leçon, office des lectures, jeudi 31<sup>ème</sup> semaine du temps ordinaire



« Qu'il s'agisse d'étudier la foi ou de la confesser, acquiers et retiens seulement celle qui t'est transmise à présent par l'Église, celle qui a toutes les Écritures pour remparts. Or, tous ne peuvent lire les Écritures ; les uns à cause de leur ignorance, les autres parce que leurs occupations les éloignent de la connaissance. Pour que cette ignorance n'entraîne pas la perte de l'âme, nous renfermons dans un petit nombre de versets toute la doctrine de la foi.

Il faut que vous reteniez cette foi comme un viatique pendant toute votre vie et n'en acceptiez aucune autre. Même pas, si nous-mêmes, ayant changé, venions à dire le contraire de ce que nous enseignons maintenant ; même si encore, un autre venait, *transfiguré en ange de lumière*, tentait de vous égarer. *Si quelqu'un, même nous, même un ange du ciel, vient annoncer un Évangile différent de celui que vous avez reçu maintenant, qu'il soit pour vous un maudit.*

La foi dont tu viens maintenant d'entendre le texte, garde-la dans ta mémoire. Reçois aussi, quand le moment sera venu, sur chacun de ses articles, le témoignage des divines Écritures. Car ce n'est pas le caprice des hommes qui a composé ce résumé de la foi ; on a choisi les points les plus importants, à travers toute l'Écriture, pour récapituler l'ensemble de la foi. Et de même que la semence de moutarde renferme dans une petite graine de nombreux rameaux, de même ce symbole de la foi, en peu de mots, enveloppe toute la science de la piété contenue dans l'Ancien et le Nouveau Testament.

Faites donc attention, mes frères, gardez l'enseignement qui vous est transmis maintenant, et *gravez-le sur les tables de vos cœurs*.

Veillez religieusement à ce que l'ennemi ne vienne vous dépouiller dans un moment de négligence, à ce qu'un hérétique ne déforme pas une des vérités qui vous ont été transmises. Car la foi est comparable à de l'argent que l'on doit mettre à la banque, comme nous venons de le faire (en vous transmettant le symbole). Dieu vous demandera compte de ce qu'on vous a confié. Comme dit l'Apôtre : *Je vous en adjure, devant Dieu, qui donne la vie à toutes choses, et devant Jésus Christ qui a rendu témoignage devant Ponce Pilate dans une belle profession de foi : gardez sans tache cette foi qui vous a été transmise, jusqu'à la manifestation de notre Seigneur Jésus Christ.*

Un trésor de vie vient de t'être livré. Le Maître réclamera le dépôt qui lui appartient, au temps de sa manifestation *que fera paraître aux temps fixés le bienheureux et Unique Souverain, le Roi des rois et Seigneur des Seigneurs, le seul qui possède l'immortalité, qui habite une lumière inaccessible, que nul homme n'a vu ni ne peut voir. À lui, gloire, honneur et puissance pour les siècles des siècles. Amen.* »

# AU COEUR DE LA LITURGIE

## LA LITURGIE DE LA MESSE

### La liturgie eucharistique (VI) : La prière eucharistique : l'épiclese

Avec la préface et le sanctus que nous avons vu dans les précédents numéros, la prière eucharistique, centre et sommet de la toute la célébration a commencé. Notre liturgie dispose de quatre Prières eucharistiques (et encore de six autres). La première est aussi appelé « canon romain », elle se constitua entre le III<sup>ème</sup> et le VI<sup>ème</sup> siècle. Les trois autres prières sont nées de la réforme liturgique du Concile Vatican II. Les liturgistes se sont inspirés des traditions anciennes. La deuxième est une expression moderne de la tradition apostolique de saint Hippolyte (III<sup>ème</sup> siècle). La troisième est née de différentes sources. La quatrième s'inspire de l'anaphore de saint Jacques et porte en elle les richesses de l'Orient. Pour des raisons techniques, nous ne pourrions pas ici les regarder une par une. Nous nous arrêterons sur les différentes parties, qui sont communes à toutes mais qui ne se situent pas toujours dans le même ordre.



**L'épiclese** : Mot grec signifiant « appel sur ». Elle est donc un appel que l'on adresse à l'Esprit-Saint pour qu'il vienne, par son action divine, consacrer les dons présentés par l'Église à la messe. C'est pourquoi, elle se situe juste avant le récit de l'institution. Dans la geste du prêtre elle est précisée par l'imposition des mains sur le pain et le vin. S'il on use de la clochette, on sonne un coup pour nous appeler à une attention spirituelle toute particulière. S'agenouiller (si je ne le suis déjà) à partir de cet instant m'invite à entrer dans l'adoration et l'humilité face au miracle qui s'opère sur l'autel. Par ailleurs, une seconde épiclese trouve sa place après la consécration afin que l'Esprit-Saint descende sur l'Église elle-même. Les fidèles, remplis de l'Esprit-Saint, peuvent alors devenir à leur tour une véritable offrande au Père. *A suivre... SD+*

# VIE PAROISSIALE



16/10 Le Dr Jean-Marc Saïs à la rencontre des étudiants pour parler de la révision des lois bioéthiques



02/11 Bénédiction des tombes du cimetière de Villeneuve-de-la-Raho

## ECHO DU DENIER

Chaque trimestre, le diocèse nous informe sur l'évolution du denier dans la communauté de paroisses.

3<sup>ème</sup> trimestre 2019 : 27 374, 67 € collecté. (2018 : 28 476, 39€)

A ce jour, sur nos paroisses, vous êtes 156 donateurs à avoir soutenu la vie de l'église par votre générosité. L'année dernière, en fin d'année vous étiez 235.

Nous vous remercions pour votre confiance et votre générosité. L'Eglise ne vit que de don, aidez-nous ! Nous comptons sur vous !

## CONSEIL PASTORAL

Le CP a tenu son assemblée le 4 oct. 2019 à St-Paul. Nous avons découvert la lettre pastorale de rentrée de Mgr. « *Qu'ils soient un pour que le monde croie* » et envisagé la suite à donner à ses propositions. Nous avons poursuivi la lecture de la lettre pastorale de Mgr. concernant notre communauté, le chapitre portait sur l'Eucharistie et sa célébration.

## ABBAYE NOTRE-DAME DE MONTSERRAT

### Pèlerinage découverte



Sam. 23  
NOV.

+ Pour tous les paroissiens  
+ 25 € par personne  
(tarif préférentiel pour les familles)  
Voyage en car, arrivée en crémaillère  
+ Déjeuner : buffet gastronomique (env. 15 €)  
ou pique-nique

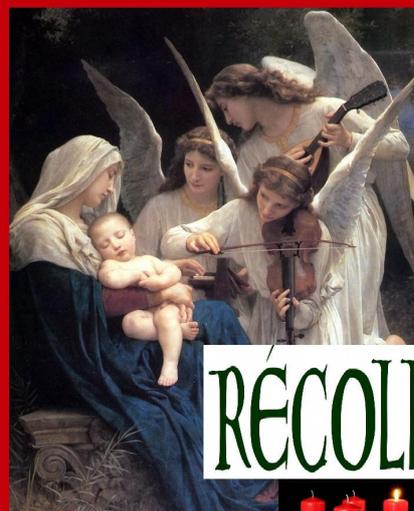
Organisé par la Communauté de Paroisses Saint-Jean-Bosco

Renseignements et Inscriptions : Bureau paroissial de Saint-Paul  
04 68 50 36 18 ou paroisse.saint-paul@hotmail.fr

## BAPTÊMES D'OCTOBRE

SAINT-VINCENT-DE-PAUL : Agathe MATEOLI.

Doyenné de Perpignan



Dans le sillage  
de St Jean-Baptiste  
et de la Vierge Marie

# RECOLLECTION

du temps de l'Avent

« Qu'ils soient un  
pour que le monde croie ! »

Samedi 7 Décembre 2019

de 9h à 16h30

Louange,  
Enseignements,  
Eucharistie,  
Adoration,  
Confessions

À l'INSTITUTION LA SALLE ST JEAN  
2 rue Raspail, à PERPIGNAN

Possibilité de déjeuner au restaurant scolaire,  
garderie pour les enfants jusqu'à 12 ans.

Renseignements et inscriptions  
auprès du secrétariat de la Communauté de Paroisses,  
jusqu'au 30 novembre 2019.



Prêchée par le  
Père Michel-Marie  
ZANOTTI-SORKINE  
Prédicateur et écrivain

## DEFUNTS D'OCTOBRE

**SAINT-PAUL** : Claude FLANQUE, Jeanne MEYER, Hélène MAUPAS, Jean Pierre SIRVEN, Simonne CHANCEL, Jane MARTIN, Philippe MASSOT, Jean Louis DERMY, Antoinette TORRES, France-Agnès HUNTER, Marie-Aimée BRIGLIA, Marie-Laurence TAUPIN, Armand GONZALES, Claude CONSTANT / **SAINT-VINCENT-DE-PAUL** : Marcel BRUY / **VILLENEUVE-DE-LA-RAHO** : Guy BRILLU.

# AGENDA DE NOVEMBRE

## HORAIRES DES MESSES

	Saint-Paul du Moulin-à-Vent	Villeneuve-de-la- Raho	Saint-Vincent -de-Paul
<b>Lundi</b>	18 h 00		
<b>Mardi</b>	18 h 00		
<b>Mercredi</b>	(18 h adoration) 18 h 30		
<b>Jeudi</b>	18 h 00	18 h 30 (adoration 2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> /5 de 19 h à 19 h 45)	
<b>Vendredi</b>	18 h 00 (adoration de 18 h 30 à 19 h 30)		
<b>Samedi</b>	(9 h 00 chapelet) 9 h 30 19 h 00 (anticipée)		18 h 00 (anticipée)
<b>Dimanche</b>	11 h 00	9 h 30	

## CONFESSIONS - PERMANENCES DES PRETRES

<p><b>Saint-Paul du Moulin-à-Vent</b> Mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 10 h à 11 h . * Mercredi et vendredi pendant l'adoration. Mardi et jeudi de 17 h 00 à 18 h 00.* Après chaque messe ou sur demande. (*Le nom du prêtre de permanence est affiché tous les mois à l'entrée de l'église).</p>
<p><b>Villeneuve-de-la-Raho</b> Le 2<sup>ème</sup> jeudi du mois (et le 4<sup>ème</sup> lorsqu'il y en a 5) pendant l'adoration. Après chaque messe ou sur demande.</p>
<p><b>Saint-Vincent-de-Paul</b> Après chaque messe ou sur demande.</p>

## EVENEMENTS

**MESSES DANS LES MAISONS DE RETRAITE** : VILLA-SAINT-FRANCOIS : 08/11, 29/11 à 11 h / LA CROIX-ROUGE : 15/11, 22/11 à 11 h / LE WAHOO : 05/11, 03/12 à 10 h 30.

**EQUIPES DU ROSAIRE** : Saint-Vincent le 05/11 à 14 h 30, Villeneuve le 18/11 à 14 h 00, Saint-Paul le 12/11 à 15 h 30.

**GRUPE DU RENOUVEAU CHARISMATIQUE** : A Saint-Paul, tous les mercredis à 20 h 00.

**GRUPE MOUVEMENT CHRETIEN DES RETRAITES (MCR)** : Chez Monique ELIE, mardi 03/12 à 20 h.

**GRUPE ESPRIT-SAINT PUISSANCE DIVINE D'AMOUR** : Prière à l'église Saint-Paul, mercredi 06/11 à 16 h 30.

**PRIERE POUR LES AMES DU PURGATOIRE A ND DE MONTLIGEON** : à l'église Saint-Paul, jeudi 21/11 à 17 h.

**PRIERE POUR LES AMES DU PURGATOIRE** : tous les jours de novembre, à l'église de Villeneuve-de-la-Raho à 10 h.

**DEJEUNERS PAROISSIAUX** : A Villeneuve le jeudi 28/11 à 19 h, à Saint-Paul le dimanche 03/11, 01/12 à 12 h.

**ETUDIANTS** : Journée découverte (*Cave Byrrh, miracle des Saintes Hosties de Pézilla-la-Rivière*), samedi 16/11.

**PELERINAGE à NOTRE-DAME DE MONTSERRAT** : samedi 23 novembre, s'inscrire au secrétariat.

**RASSEMBLEMENT DES CHORALES DU DIOCESE** : dimanche 24 novembre à l'église Saint-Martin.

**NEUVAIN DE PRIERE A L'IMMACULEE CONCEPTION** : du samedi 30 novembre au lundi 9 décembre (samedi 9 h 30, dimanche 10 h 40, lundi-mardi-jeudi-vendredi 17 h 45, mercredi 18 h).

**MESSE DES SAINTS CYRIENS** : à l'église Saint-Paul, samedi 30 novembre, 11 h 00.

**CONFIRMATIONS DES JEUNES DU DOYENNE** : Monseigneur Norbert Turini administrera le sacrement de la confirmation aux jeunes des paroisses du doyenné, le samedi 30 novembre à 17 h 00 à l'église Saint-Paul.

**Attention ! Pour cette raison, pas de messe anticipée à 19 h 00 le 30 novembre.**

**RENCONTRE DES PAROISSIENS AU SERVICE DANS NOS PAROISSES** : Tous ceux qui sont engagés dans un service paroissial sont invités à se retrouver à la demande de Mgr Turini pour s'émerveiller en communauté de l'œuvre du Seigneur dans notre communauté. Messe à Saint-Paul à 11 h, Déjeuner partagé à 12 h 00 puis réunion de 14 h 30 à 16 h 00. **Attention ! Pour cette raison, la messe de Villeneuve-de-la-Raho sera célébrée à 9 h le 1<sup>er</sup> décembre.**